

AutoCarMax.ca

Auto Car Max

17105 Boulevard Hymus
Kirkland
H9H 3B7

1 438 806-0909

Marque / Modèle

Chrysler Sebring Convertible ...

Année

Odomètre indiqué / réel*

2008

130 000 km

Transmission

Traction

automatique

traction avant

Moteur

Carburant

6 cyl. / 2,7 litres

régulier

Numéro de série

Numéro d'inventaire



ÉQUIPEMENTS

Air climatisé, Régulateur de vitesse, Miroirs chauffants, Portes électriques, Miroirs électriques, Siège électrique conducteur, Servodirection, Valise électrique, Vitres électriques, Télédévrouillage, Volant ajustable, Vitres arrières électriques, Freins ABS, Phares anti-brouillard, Dégivreur arrière, Essuie-glaces intermittents, AM/FM stéréo, Lecteur DC, Lecteur MP3, Sièges baquets, Déplacement L/CI : 2.7 / 167, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Pneu de secours compact, Système surveillance pression des pneus, Système antivol, Lampes de lecture avant, Soutien lombaire pour le conducteur, Ordinateur de bord, Entrée sans clé, Prise de courant auxiliaire, Ouverture du coffre à distance, Ouverture du coffre d'urgence, Feux de jour

PRIX DE VENTE

8 995 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Garantie légale : C - 1 mois - 1700 KM

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A 6 mois ou 10 000 km B 3 mois ou 5 000 km C 1 mois ou 1 700 km

D Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Commentaires

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 3382572